

## Communiqué de Jean-François ONETO Maire d'Ozoir-la-Ferrière

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s,

Par décision votée lors du comité syndical du 14 mars 2022, le Sietom (Syndicat de Traitement et d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a décidé **l'arrêt de l'enlèvement des déchets verts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.**

A mon initiative, les 5 Maires de l'Intercommunalité des Portes Briardes que je préside (Anne-Laure Fontbonne – Maire de Férolles-Attilly, Jean-François Oneto – Maire d'Ozoir-la-Ferrière et Président de la Communauté de Communes Les Portes Briardes, Michel Papin – Maire de Lésigny, Laurent Gautier – Maire de Tournan-en-Brie, Jean-Paul Garcia Robin – Maire de Gretz-Armainvilliers), se sont réunis en Comité extraordinaire samedi 14 mai 2022 et ont adressé ce même jour un courrier demandant au Sietom de surseoir à la décision **qui ne tient pas compte des impacts auprès des 46 455 habitants du territoire.**

J'ai donc demandé au Sietom et au nom du Comité des Maires **un report du calendrier d'application** pour proposer aux habitants des solutions alternatives de valorisation des déchets verts et de leur traitement écologique.

**Le Sietom, sensibilisé par cette démarche, devrait annoncer dans les jours à venir un report de sa décision.**

**Le dispositif actuel serait prolongé jusqu'à cet automne avec un ramassage limité à un maximum de 3 sacs de déchets verts par enlèvement.**